

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule : l'industrie agroalimentaire d'Auvergne-Rhône-Alpes sous tension face à un risque devenu structurel

Une enquête menée par l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes auprès de ses entreprises adhérentes montre que 100 % des répondants ont été affectés par les vagues de chaleur. Conditions de travail, besoins en froid, consommation d'énergie, disponibilité de l'eau et activité économique : les impacts se multiplient. Si les entreprises sont aujourd'hui mieux préparées qu'en 2022, l'ARIA appelle à renforcer collectivement l'anticipation et la gouvernance des ressources essentielles au maintien de la production alimentaire régionale.

Les épisodes de canicule de cet été n'ont épargné aucune des entreprises agroalimentaires interrogées par l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes. Sur les entreprises ayant répondu à son enquête, **100 % déclarent avoir été touchées par les fortes chaleurs** : 36 % faiblement, 36 % modérément et 28 % fortement.

Ce constat constitue encore un **point intermédiaire**. Les températures élevées et le déficit de pluviométrie se poursuivent et toutes les conséquences économiques de cet épisode ne sont pas encore mesurables. Mais les premiers résultats mettent déjà en évidence la vulnérabilité croissante de l'industrie agroalimentaire face à des épisodes climatiques appelés à devenir plus fréquents et plus intenses.

Les salariés en première ligne

Le premier impact de la canicule concerne les femmes et les hommes travaillant dans les entreprises : **64 % des répondants signalent une dégradation des conditions de travail.**

56 % constatent une augmentation de l'inconfort ou de la pénibilité, 28 % ont dû réorganiser certains postes et 24 % instaurer des pauses supplémentaires. Des baisses de productivité ainsi que des absences ou arrêts de travail sont également rapportés par 12 % des répondants.

Dans les ateliers de production, les entreprises doivent parvenir à concilier deux impératifs : **protéger les salariés exposés à la chaleur tout en garantissant la continuité de la production et la sécurité sanitaire des aliments.**

Produire et maintenir la chaîne du froid dans des conditions extrêmes

Les fortes températures exercent également une pression directe sur les installations industrielles.

40 % des entreprises interrogées ont connu une baisse ou une perturbation de leur production, tandis que 32 % ont rencontré des difficultés liées au fonctionnement de leurs équipements.

La production de froid constitue un point particulièrement sensible. Plus d'une entreprise sur deux rapporte des difficultés à maintenir les températures nécessaires, même si celles-ci n'ont pas toujours entraîné d'arrêt d'activité. Pour 12 % des répondants, ces difficultés ont cependant eu un impact direct sur l'activité.

À ces contraintes s'ajoute un enjeu essentiel pour l'industrie agroalimentaire : **la maîtrise des risques sanitaires et microbiologiques**, rendue plus complexe lorsque les températures extérieures atteignent des niveaux exceptionnels.

Énergie et eau : une double tension

Maintenir les ateliers, les équipements frigorifiques et les procédés industriels dans ces conditions entraîne mécaniquement une augmentation des consommations.

56 % des entreprises constatent une hausse de leur consommation d'électricité ou d'énergie.

Près d'un site sur deux parmi les répondants – **48 %** – **a été concerné par des restrictions d'eau**, avec, pour 16 % des entreprises, un impact direct sur la production ou les conditions de travail.

Par ailleurs, **68 % des entreprises interrogées sont aujourd'hui soumises à un plan de sobriété hydrique** ; plan soutenu par l'ARIA dès sa genèse.

Pour l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes, ces chiffres posent une question qui dépasse la seule gestion de crise : celle de la **priorisation des usages essentiels de l'eau et de la sécurisation de la production alimentaire** lors des épisodes de tension.

Des conséquences économiques déjà perceptibles

Les effets sur l'activité commencent également à se faire sentir.

48 % des entreprises constatent une baisse de leurs commandes ou de leurs ventes, même si, à l'inverse, 20 % enregistrent une progression de la demande pour certains produits.

36 % font état de surcoûts énergétiques, 24 % de difficultés ou de surcoûts d'approvisionnement et 16 % de surcoûts liés à l'eau.

Ces données devront être consolidées dans les prochains mois : une partie des effets économiques de la canicule et du manque de pluviométrie ne pourra être évaluée qu'avec davantage de recul.

Des entreprises mieux préparées, mais qui ne peuvent agir seules

Depuis six ans, les entreprises agroalimentaires régionales et l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes travaillent sur les conséquences du changement climatique et sur la sécurisation de leurs activités.

Cette expérience a permis cet été une mise en œuvre plus rapide des plans d'action et une meilleure préparation qu'en 2022.

48 % des entreprises interrogées ont déployé des mesures d'urgence et 44 % avaient déjà engagé des mesures pérennes d'adaptation.

Les solutions mises en œuvre vont de l'aménagement des horaires et des postes de travail à l'amélioration des équipements frigorifiques, en passant par l'isolation des bâtiments, les économies d'eau et la réutilisation des eaux issues des procédés industriels.

L'une des entreprises interrogées souligne par exemple que la mise en place, en 2025, d'un dispositif de réutilisation de l'eau issue de son process lui a permis d'éviter une situation critique cet été.

Ces investissements montrent que l'adaptation est possible. **Ils montrent aussi qu'elle nécessite du temps, de la visibilité réglementaire et des capacités d'investissement importantes qu'il faut pouvoir mobiliser dans un contexte économique déjà tendu.**

« Nous devons passer de la gestion de crise à une véritable stratégie d'anticipation »

Pour l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes, l'épisode de cet été doit servir de **2^e avertissement**.

Malgré des nappes phréatiques qui avaient bénéficié d'un automne et d'un hiver très pluvieux, les tensions sur les usages et sur les entreprises ont été significatives.

Que se passera-t-il lors d'une prochaine canicule si les réserves en eau sont beaucoup plus faibles au début de l'été ?

L'ARIA estime que les questions de gouvernance de l'eau, d'anticipation des niveaux d'alerte, d'interconnexion des réseaux et de priorisation de « l'eau utile » doivent désormais faire l'objet d'un travail collectif beaucoup plus approfondi.

« Nous sommes entrés dans une phase de grande vulnérabilité de notre système alimentaire régional. Les entreprises peuvent et doivent continuer à investir et à s'adapter, mais elles ne pourront pas répondre seules à ces transformations. Nous devons sortir d'une logique essentiellement réactive et construire, avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs concernés, une véritable capacité d'anticipation. Préserver les salariés, la sécurité sanitaire, l'accès à l'eau et la continuité de la production alimentaire sont des enjeux qui doivent être pensés ensemble. »

Carole Perrier, Déléguée générale de l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes

L'ARIA tient par ailleurs à **remercier la DREAL ainsi que les services de l'État et les coordinateurs mobilisés durant l'été**, pour leur disponibilité et l'accompagnement apporté aux entreprises dans la gestion de cette situation.

Verbatims libres...

- Nous avons une station d'épuration qui doit rejeter à moins de 30 °C ses effluents sur le réseau urbain de la ville voisine. Quand il fait 40 °C, c'est évidemment impossible à tenir.
- Problématique de la chaîne logistique de nos clients GMS qui n'est pas adaptée pour du chocolat (non maîtrisée en température)
- Principale difficulté, l'incertitude. Pas de visibilité sur les mesures que pourrait prendre l'administration pour nous imposer de diminuer nos consommations, avec des arrêts de production, sans prendre en compte les impacts économiques associés, alors même que l'industrie ne consomme que 4% à 6% de la consommation d'eau française.
- Installation de ventilateurs aux postes de travail dans la zone abattage et mise à disposition de bouteille d'eau pour le personnel de maintenance et abattage,
- Arrosage des condensats frigorifiques
- La mise en place d'un système de réutilisation de l'eau d'évaporation de notre lactosérum en 2025
- Nous avons évité une catastrophe en 2026
- Quand je vois les efforts que l'on fait alors que l'on octroie des dérogations pour le stade de foot de la commune.
- Ne faudrait-il pas organiser des points de collecte là où il y a de l'eau, organiser les interconnexions des réseaux ?

Les principaux chiffres de l'enquête ARIA Auvergne-Rhône-Alpes

100 % ont été touchées par la canicule

64 % signalent un impact sur les conditions de travail

56 % constatent une hausse des consommations d'énergie

48 % ont été concernées par des restrictions d'eau

40 % ont subi une baisse ou une perturbation de leur production

48 % constatent une baisse des commandes ou des ventes

44 % ont déjà mis en œuvre des mesures pérennes d'adaptation

68 % sont soumises à un plan de sobriété hydrique

À propos de l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes

Dans la 3e plus grande région de transformation agroalimentaire en France (21 Mds de CA et 44.000 salariés), l'ARIA est l'organisation de référence des industries agroalimentaires en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle représente **150 établissements adhérents pour 19 000 salariés**, toutes filières confondues, réunissant entreprises et coopératives, PME, ETI et filiales de grands groupes. Sa mission est de fédérer les acteurs, décrypter les grands enjeux de la filière, porter la voix des entreprises auprès de leur écosystème et des pouvoirs publics. Elle contribue à pérenniser et développer la transformation agroalimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes.

CONTACT PRESSE

ARIA Auvergne-Rhône-Alpes

Carole Perrier

06 03 70 53 83 - contact@ariaaura.fr